



NOS PROPOSITIONS POUR LES OUTRE-MER

Elections
Présidentielles et
Législatives 2017

Date : 26/02/17

Imaginons et Bâtissons les Outre-Mer de demain...

Avec CAP Citoyens, CAP21 LRC et En Marche

Notre objectif, **redonner l'espoir.**

Notre priorité, **promouvoir le bien-être.**

Notre exigence, **restaurer la confiance.**

Notre vision, **donner un nouveau souffle aux Outre-Mer**

1°) L'objectif est de réussir la transition économique, sociale, écologique et numérique

Créations d'emplois, consommation responsable, autonomie énergétique, production locale, révolution numérique...

Nos propositions pour les Outre-Mer :

- Développement des filières de production et de services pourvoyeuses d'emplois, pour développer la production locale et limiter ainsi le chômage, l'exode et l'oisiveté des jeunes.
- Impulsion d'unités d'agro-transformation, pour valoriser les produits de l'agriculture et de la pêche
- Remplacement de l'octroi de mer par une TVA territoriale sur les biens et services (un taux de TVA territoriale réduit serait appliqué sur les produits et services locaux)
- Rétablissement d'une concurrence saine et normale sur les marchés, afin de lutter contre la vie chère.
- Création d'un programme de coopération internationale entre les Outre-Mer, l'Afrique, l'Inde et les Amériques
- Développement et optimisation des énergies renouvelables, afin d'arriver à l'autonomie énergétique et de résoudre les problèmes fréquents de coupure d'électricité.
- Développement des NTIC, de l'innovation et du numérique pour simplifier la vie des concitoyens tout en respectant l'environnement
- Promotion d'une agriculture naturelle, écologique et diversifiée, voire biologique.
- Lutte contre toutes les formes de pillage et de destruction de nos ressources naturelles
- Augmentation des moyens pour lutter contre l'orpaillage et l'immigration clandestins non contrôlés
- Favoriser l'égal accès à l'emploi, aux services publics, aux moyens de transport et aux loisirs des personnes à mobilité réduite
- Créer des prisons non surpeuplées respectant la dignité humaine et dans des lieux adaptés (pas en plein centre ville ! Comme c'est le cas pour la prison de Basse-Terre en Guadeloupe) en améliorant les conditions de travail et de sécurité du personnel pénitentiaire et en respectant les droits, les conditions de détention et la sécurité des personnes incarcérées et surtout en favorisant l'accompagnement de leur insertion sociale et professionnelle.
- Mise en place d'un service civique obligatoire (travail indemnisé, mais pas salarié au sein d'une entité publique ou privée) pour les demandeurs d'emplois et les personnes sans activité et dès 16 ans, associé à un accompagnement pour leur projet d'insertion

professionnelle. Statut provisoire le temps de leur insertion.

- Lancer une expérimentation du revenu universel d'activité en Outre-Mer, selon l'avant-projet ci-joint.

2°) La priorité est d'assurer la santé et le bien-être pour tous

Promouvoir le bien vivre ensemble, c'est mettre en oeuvre une véritable politique de santé publique et du bien-être, promouvoir la prévention et la traçabilité, et réduire les pollutions.

C'est aussi assurer à tous une meilleure protection sociale y compris pour les travailleurs indépendants qui doivent avoir la liberté de choisir leur régime de protection sociale (choix entre une affiliation au régime général et/ou une assurance privée).

Nos propositions pour les Outre-Mer :

- Interdiction des pesticides dangereux (chlordécone...) dans l'agriculture, afin de privilégier des solutions plus écologiques.
- Réduction de toute forme de pollution (air, mer, terre), afin de protéger, préserver et valoriser notre biodiversité (patrimoine et ressources naturels). Rappelons que les Outre-Mer représentent 97 % de l'espace maritime français, ce qui en fait le 2e du monde, 80 % de la biodiversité marine française et 13 000 espèces endémiques.
- Mise en place d'une traçabilité garantissant, l'origine, la qualité et la fraîcheur des produits.
- Création de centres médicaux de proximité, surtout dans les zones rurales où les médecins sont rares.
- Impulsion d'une pharmacopée locale, grâce à la promotion des plantes médicinales et aromatiques spécifiques à chaque Outre-Mer.
- Suppression du coefficient multiplicateur appliqué sur les médicaments vendus en Outre-Mer et qui rend abusivement les médicaments plus chers qu'en France hexagonale
- Optimisation et promotion de la collecte et la production d'eau, pour un meilleur accès à l'eau potable : rénovation des canalisations d'eau potable, mise en place de citernes collectives et individuelles et d'unités de dessalement de l'eau de mer.
- Promotion et mise en place du tri sélectif individuel au niveau des ménages et installation des unités de traitement et de valorisation des déchets
- Rénovation des canalisations du réseau d'eau potable et installation de systèmes d'évacuation d'eau de pluie, pour résorber les problèmes d'inondation surtout dans les zones inondables
- Impulsion d'une nouvelle organisation du transport en commun propre et écologique : combinaison d'un réseau de tramway ou téléphérique, bus électriques à batteries solaires et transport maritime et fluvial, afin de faciliter les déplacements des usagers. Ce réseau de transports serait doté d'un système de billetterie, à l'instar des forfaits Navigo « dézonés » de la RATP.
- Promouvoir l'autosuffisance alimentaire grâce au développement de jardins naturels individuels et collectifs

3°) L'exigence est celle de l'éthique, de la démocratie et du respect des droits des citoyens quels qu'ils soient

Sans éthique il ne peut y avoir de confiance dans la construction d'une société égalitaire et équitable.

L'éthique impose de lutter contre l'influence exorbitante des lobbies, et de se doter d'outils anti-corruption et d'une véritable justice indépendante et impartiale.

Nos propositions pour les Outre-Mer :

- Lutte contre les positions dominantes et monopolistiques anormales sur les marchés
- Promotion d'une nouvelle démocratie participative (République citoyenne), qui préserverait la liberté, l'égalité et les droits de chaque citoyen et favoriserait la participation active des

citoyens aux affaires de la cité, grâce à la mise en place d'un Conseil citoyen qui aurait un rôle de contrôle et de contre-pouvoir, à l'instar du Conseil constitutionnel et qui serait décliné également au niveau local et régional

- Ouverture du ciel aérien et suppression des droits de trafic dont bénéficient certaines compagnies aériennes, afin de faire jouer pleinement la concurrence et l'égalité entre les compagnies aériennes et faire ainsi baisser les prix des billets d'avion
- Suppression totale des inégalités économiques, sociales et de développement entre les Outre-Mer et la France hexagonale.
- Mise en place des statistiques ethniques et des quotas pour lutter contre toutes les formes de discrimination et de violence raciales, de racisme et de contrôle abusif au faciès (le policier qui effectue le contrôle d'identité, devra systématiquement remettre à la personne contrôlée une fiche de contrôle, afin de lui éviter d'être contrôlée une deuxième fois, dans la même journée).
- Création d'un fond national et européen dédié à la traite négrière et l'esclavage transatlantique et de l'océan indien et à la réparation de leurs conséquences et séquelles
- Déblocage et mise à disposition immédiats de toutes les chaînes gratuites de la TNT en Outre-Mer
- Suppression des préfetures et sous-préfetures, les services de l'Etat seraient transférés aux communes et à la région avec les ressources correspondantes, afin d'éviter tout déni de démocratie, tout abus de pouvoir, toute forme de discrimination ainsi que les lourdeurs et blocages administratifs associés, mais surtout afin de rendre aux régions leur pouvoir d'autonomie.

4°) La vision de l'Europe repose sur la création d'un Cœur d'Europe

L'Europe à vingt-huit est trop lente. Créons un véritable coeur d'Europe qui constituera un socle solide, moteur de l'Union Européenne. Ce coeur d'Europe sera le pilier d'une véritable Europe fédérale (de régions autonomes), démocratique, au service de ses citoyens.

Nos propositions pour les Outre-Mer :

- Création d'un nouveau statut de région européenne autonome pour les Outre-Mer, en remplacement des statuts actuels des RUP et PTOM, et qui garderait en outre les avantages de ces deux statuts.
- Division de la circonscription Outre-Mer en trois circonscriptions distinctes (océan atlantique, océan indien et océan pacifique) et augmentation du nombre de députés de trois à neuf, afin de permettre aux Outre-Mer d'être mieux représentés et défendus au Parlement européen.
- Mise en place d'un statut de travailleur européen (qui respecterait la réglementation sociale du pays d'accueil), réservé exclusivement à des compétences non disponibles localement, afin de ne pas concurrencer la main d'oeuvre locale.
- Mise en place d'un Service d'Intérêt Economique Général (SIEG) transport pour la continuité territoriale entre les Outre-Mer et l'Europe.
- Application immédiate des abonnements Internet, téléphoniques mobiles et fixes au coût d'un appel local entre tous les états membres de l'Union européenne y compris entre les Outre-Mer, sans roaming et sans engagement (la loi n'étant toujours pas appliquée).
- Optimisation de la consommation des fonds européens, grâce à l'instauration d'une avance de 50% des subventions à la signature de la convention, conditionnée à l'accompagnement des porteurs de projet par un consultant.
- Proposition d'un programme Erasmus et Erasmus entrepreneurs entre les Outre-Mer et leur environnement géographique, afin de faciliter les échanges et coopérations culturels et socio-économiques

5°) Nos engagements pour les élections législatives 2017

Dans le cas où nos candidats investis seront élus, ils s'engagent à :

- Être présents et actifs au sein de l'assemblée nationale
- Ne pas cumuler les mandats (sauf les cas prévus par la loi, à savoir un simple mandat local, afin de ne pas être complètement déconnecté de son territoire) et ne pas exercer plus de trois mandats successifs de député.
- Garder une totale indépendance à l'égard des groupes de pression quels qu'ils soient.
- Déclarer l'usage des fonds publics dont ils seraient destinataires.
- Rendre compte de manière régulière de leur mandat en portant à la connaissance des citoyens leurs interventions, le sens des votes les plus importants et les rendez-vous avec les acteurs économiques et sociaux.
- Maintenir pendant la durée de leur mandat le lien avec CAP21 LRC, En Marche et avec les électeurs qui le souhaiteraient.

Patricia POMPILIUS

Présidente de CAP Citoyens

Députée régionale Guadeloupe et Membre du bureau national de CAP21 LRC